

## L'aéroport Roland Garros aux standards internationaux de sécurité sanitaire

L'aéroport de La Réunion Roland Garros applique le protocole Covid-19 de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (EASA) et met en œuvre, depuis le début de l'épidémie, les mesures sanitaires pour protéger les passagers, les accompagnants et les personnels de la plateforme aéroportuaire, couvrant l'ensemble de ses installations.

Dès le début de la crise, la Société Aéroportuaire s'est impliquée aux côtés des aéroports français et européens (*Paris-CDG, Nice, Francfort, Bruxelles,...*) dans l'élaboration d'un protocole sanitaire commun. Cette démarche coordonnée et construite collectivement a permis, dès le mois de mai, de définir, en lien avec l'ECDC (le centre européen de prévention et de contrôle des maladies), les mesures les plus efficaces pour réduire le risque sanitaire dans le transport aérien, dans l'enceinte des aéroports et à bord des avions.

La Société Aéroportuaire travaille en relation constante avec la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Océan Indien, référente EASA à La Réunion, pour que toutes les mesures mises en œuvre par l'aéroport de La Réunion Roland Garros respectent les recommandations européennes. Un véritable corridor sanitaire a notamment été mis en place entre les aéroports parisiens et La Réunion.

### Caméras thermiques activées à l'arrivée dès le 23 septembre

Le protocole de l'EASA encourage, notamment, une large utilisation des technologies sans contact et des innovations pour combattre la diffusion du virus et retrouver la confiance des voyageurs. Dans cette logique, l'aéroport de La Réunion Roland Garros a souhaité renforcer les mesures de protection sanitaire existantes en se dotant de caméras thermiques. Ces équipements détectent une température corporelle supérieure à 38° chez les personnes passant dans leur champ. Deux caméras ont été positionnées à la sortie de la salle de livraison des bagages. Elles sont placées sous le contrôle de personnels volontaires de la Société Aéroportuaire, chargés d'aborder toute personne qui déclenche une alerte afin de lui proposer une prise de température frontale, voire une recommandation de consultation, en cas de symptômes.

Aucune donnée personnelle n'est récoltée lors de ce contrôle et aucun enregistrement n'est effectué par les caméras. Une signalétique informe au préalable les passagers de la présence des caméras et du contrôle de température.

### Voyagez responsables

L'aéroport de La Réunion Roland Garros invite les passagers, ainsi que leurs accompagnants, à respecter les gestes barrières dans l'aérogare et à ses abords. Pour rappel, le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans le hall public de l'aérogare, où des distributeurs de solution hydro-alcoolique en libre accès incitent à la désinfection des mains. Des marquages au sol indiquent la distance minimale à respecter dans les files d'attente, les messages sonores diffusés régulièrement et diverses signalétiques rappellent les gestes à adopter contre le virus. Sur l'intégralité du parcours du passager, au départ comme à l'arrivée, tous les points de contact possibles avec les mains (rampes, poignées de portes, boutons d'ascenseur, bannettes de dépôt des bagages de cabines pour les contrôles aux rayons X...) ont été identifiés. Ils sont ciblés en priorité par les équipes en charge du nettoyage et de la désinfection des bâtiments.

L'ensemble des commerces et des restaurants de l'aéroport ont également mis en place les protocoles, coordonnés avec les services aéroportuaires, afin de rendre l'expérience passager la plus fluide et la plus sécurisée possible. Le comportement responsable de chacun rendra plus efficace encore ces mesures de précaution, pour voyager en toute sérénité.